

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 30/01/2024

**APPROUVANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT RELATIVE A L'OPERATION « A LA RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE DES VILLES MARAICHERES DU HUREPOIX »**

**N° 2024-008**

Le Conseil municipal légalement convoqué le 23/01/2024, s'est réuni le 30/01/2024 à 20h, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

**Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 19**

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, M. Alexandre Bussière, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, Mme Justine Giagnoni, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, M. Damien Rousseau, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano.

**19 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.**

**Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 10**

Mme Sandrine Boëte à Mme Natacha El Hayek  
M. Gilles Guillaume à M. Jérôme Cauët  
M. Frédéric Baby Marinpouy à M. Sébastien Bouet  
Mme Laure Gibou à Mme Laurence Amichaux  
Mme Joane Besse à M. Alexandre Bussière  
M. Sébastien Le Ferrec à Mme Emmanuelle Pic  
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre  
Mme Cécile Revoyre à M. Enzo Sodano  
Mme Katia Robert-Hautemulle à Mme Hébé Pouchou  
M. Jules Thomas à M. Olivier Thomas

**Absent :**

Aucun

**Nombre de votant.e.s : 28**

M. Alexandre Bussière a été désigné Secrétaire de Séance

**Rapporteur : Monsieur Olivier THOMAS**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'appel à projets « Reconquête de la biodiversité des villes maraichères du Hurepoix » porté par le Conseil régional d'Ile de France que l'association le Triangle Vert a remporté ;

**VU** le projet de convention de financement relative à l'opération « A la reconquête de la biodiversité des villes maraichères du Hurepoix » ;

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, partenaire de l'opération;

**Monsieur Jérôme CAUET ne prend pas part au Vote.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure avec le Triangle Vert et la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay relative au financement du projet « Reconquête de la biodiversité ».
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et les avenants éventuels, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget Ville 2024.
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,  
Monsieur Olivier THOMAS